

# *Pèlerinage sur la tombe d'André GRÉAUD*

*Garde Mobile de la Vendée*

*Mort pour la Patrie le 15 janvier 1871*

*Crissé (72) le 6 AOÛT 2002*



*« Ceux qui pieusement sont  
morts pour la patrie,  
ont droit qu'à leurs cercueils  
la foule vienne et prie »*

*Victor Hugo*

Aujourd'hui nous nous sommes rassemblés pour accomplir un devoir de mémoire envers un homme que personne d'entre-nous n'a connu. Nous allons saluer le tombeau d'un de vos parents : André Gréaud mort pour la patrie le 15 janvier 1871.

Depuis que vous avez appris l'existence de la tombe d'André vous vous êtes sûrement posé beaucoup de question : qui était cet homme ? Que faisait-il là-bas dans la Sarthe ? Comment est-il mort ? Pourquoi ne l'avons nous jamais su ? En réunissant les résultats de plusieurs enquêtes et en relisant pour vous l'histoire de France, je vais tenter de vous raconter l'histoire d'André et de ce fait répondre à vos questions. Pour cela j'ai utilisé les témoignages et les recherches de Mr Michel Morgand, ce sarthois qui m'indiqua l'existence de cette tombe et qui sera notre guide aujourd'hui. Les témoignages d'une vendéenne Mme Irène Barbeau de Coëx qui vécut toute son enfance au bourg de Crissé, commune où est située la tombe. J'ai aussi exploité le résultat de l'enquête réalisée par Mr Jean-Jacques Caffieri, Délégué Général Adjoint de l'association du Souvenir Français de la Sarthe, et divers documents sur la guerre 70 que j'ai pu retrouver au Poiré sur Vie.

Mais auparavant, je vais vous présenter notre guide : Mr Michel Morgand

Monsieur Michel Morgand est retraité de l'agriculture, il habite Ségrie une commune située à quelques kilomètres à l'est de Sillé-le-Guillaume. Il connaît bien la région car outre ses passions pour la chasse et la pêche, c'est un ancien conseiller municipal, il fut également me dira t-il en toute modestie maire pendant un mandat. Monsieur Morgand aime bien l'histoire puisqu'il l'a lui même rencontré lors de son service militaire : en effet, affecté à Nantes comme infirmier, il fut envoyé avec un camarade de Montaigu en mission à l'île d'Yeu, au chevet du Maréchal Pétain prisonnier à la Citadelle de La Pierre Levée. Sa mission dura 5 mois. Le Maréchal décédera quelques semaines plus tard (23 juillet 1951). C'est son ami de Montaigu qui suite à l'article paru dans Ouest-France le 11 novembre 2001, lui indiqua que je recherchais l'histoire des morts pour la France de ma commune. Je tiens ici à le remercier ainsi que Mme Morgand pour son aide et pour son hospitalité qu'il m'offrit en plusieurs occasions.



Notre première rencontre en décembre 2001.

## Qui était André Gréaud ?

André Gréaud était le quatrième enfant de Charles et de Marie-Anne Gréaud, il naquit le 31 mai 1848 au domicile de ses parents, laboureurs à La Grange Bonnet au Poiré. La Grange Bonnet est le village que l'on appelle plus communément La Grange, il se trouve à la limite des communes du Poiré sur Vie et de Mouilleron-le-Captif, bien loin de la Durantière où vécut André lorsque ses parents vinrent prendre une ferme dans ce village.

Dates de naissance des enfants Gréaud :

Charles et Marie-Anne Gréaud					
Pierre Jean 10/07/1842	Charles 30/01/1845	Anne Marie 26/07/1846	<u>André Charles</u> 31/05/1848	Jacques André 23/09/1850	Esther Aimé 9/05/1854

En 1868 André à 20 ans, l'âge pour aller à l'armée. Pour mémoire le service militaire à l'époque venait de passer de 7 à 9 ans (loi Niel du 4 février 1868). Il passe devant le conseil de révision et échappe au service grâce à un tirage au sort favorable.

## Que faisait-il là-bas dans la Sarthe ?



NAPOLÉON III.

Vint l'année 1870, année terrible qui vit le 19 juillet Napoléon III déclaré la guerre à la Prusse. Après le désastre du 2 septembre à Sedan l'empereur est fait prisonnier avec une grande partie de son armée, laissant la France à son sort. La république est proclamée sous la présidence du général Trochu, le tout nouveau gouvernement n'eut de ressource que de lever en masse les forces vives du pays pour sauver sinon la situation, tout au moins l'honneur de nos armes. Léon Gambetta, le ministre de l'intérieur était partisan de la "guerre à outrance". Le 11 octobre 1870 il quitta Paris en ballon et rejoignit Tours où il organisa la levée en masse en vue d'une contre-attaque générale afin de secourir Paris encerclé et repousser l'occupant. Trois grandes armées furent ainsi créées :

L'Armée de La Loire, l'Armée du Nord et l'Armée des Vosges. Plus tard l'Armée des Vosges fut intégrée à l'Armée de La Loire. Elle fut elle-même, divisée suite à son échec devant Orléans en deux groupes : la Deuxième Armée de La Loire et l'Armée de l'Est.

Depuis septembre, les hommes de 21 à 40 ans sans famille à charge et n'appartenant pas à l'armée d'active forment la garde nationale mobilisée destinée à combattre aux côtés des troupes régulières, à partir du 2 novembre, tous les hommes de 21 à 40 ans sont mobilisés. Ces contingents groupés par départements, formèrent une force d'appoint à l'armée. Considérés quelquefois comme secondaires (leur dotation en équipements et en armes était très insuffisantes), ces unités prouvèrent à plusieurs reprises leur courage et leur



GAMBETTA.

esprit offensif. André Gréaud célibataire et n'ayant pas fait l'armée est mobilisé. Il rejoint La Roche-sur-Yon lieu de rassemblement des mobiles de Vendée. Voici son signalement lors de son incorporation au sein des mobiles, relevé dans le registre des « Gardes Mobiles de la Vendée, recrutement de La Roche-sur-Yon, classe 1868 » :

Cheveux et sourcils : blonds ; yeux : gris ; nez : gros ; menton : long ; front : petit ; bouche : petite ; visage : ovale ; taille : 1,62 m ; sait lire et écrire

Fin octobre 1870, André est affecté au 1<sup>er</sup> Bataillon du 78<sup>ème</sup> Régiment de Garde Mobile. Ce régiment va faire partie du 21<sup>ème</sup> Corps d'Armée commandé par le Général Jaurès. Il compose avec le 16<sup>ème</sup> et le 17<sup>ème</sup> Corps d'Armée la Deuxième Armée de La Loire. Elle fut créée par la Délégation de Tours le 5 décembre et dirigé par l'infatigable et talentueux Général Chanzy.



CHANZY.

Voici comment Le Lieutenant Colonel Rousset dans son « Histoire générale de la Guerre Franco-Allemande » véritable « bible » de la guerre de 70 présente la deuxième Armée de La Loire et le 21<sup>ème</sup> Corps:

*« L'armée dont le commandement venait d'être donné au Général Chanzy, et qui est connue sous le nom de deuxième armée de la Loire, atteignait l'effectif important de 120 000 hommes, ou plutôt de 120 000 rationnaires, se décomposant comme suit : 100 000 fantassins, 10 000 cavaliers, 5 000 artilleurs, 1 000 soldats du génie, 4 000 soldats du train ou des services administratifs. Elle disposait de 360 bouches à feu, de 4 000 voitures de transport, et comptait 24 000 chevaux. Parmi les corps qui la composait, le 21<sup>e</sup>, de formation toute nouvelle, était numériquement le plus considérable, et représentait à lui tout seul une petite armée. Comptant 4 divisions d'infanterie, forte chacune de 13 à 18 bataillons avec 2, 3 ou 4 batteries, il avait, en plus une division de cavalerie de 5 régiments, une brigade de réserve et une réserve spéciale comprenant à la foi des fusiliers marins, des corps francs, des escadrons de marche (cavalerie et gendarmerie) et 3 batteries. Mais sa composition, encore moins homogène que celle des autres corps précédemment levés, se ressentait de la rapidité avec laquelle il avait été constitué ; certains de ses éléments, créés depuis six semaines par Gambetta, étaient à peine organisés ; d'autres comptaient leur existence en journée. La garde nationale mobilisée, très mal habillée, sans instruction comme sans esprit militaire, entraînait pour une bonne part dans la constitution de certaines de ses divisions ; des compagnies de marche, qu'on avait pas eu le temps de grouper en bataillons ou en régiments, étaient réparties dans les brigades à l'état d'unités. En un mot, ces troupes vraiment improvisées, se trouvaient fondues au hasard dans un ensemble assez disparate, et n'avaient de valeur réelle qu'autant qu'elles se trouvaient soutenues par quelque bataillon d'infanterie de marine ou de fusiliers marins, ce qui n'arrivait pas toujours. A côté de l'artillerie formée par les services de la guerre ou de la marine, des batteries fournies en matériel et en personnel par les départements faisaient leur apparition dans le rang. Des mitrailleuses américaines, de modèle parfois étrange, s'alignaient à côté de pièces de montagne traînées à la bricole par des marins. Enfin l'armement de l'infanterie, constitué par des fusils de toutes*





- 30<sup>ème</sup> Mobiles (Manche)
- 92<sup>ème</sup> Mobiles (Manche et Calvados)
- Un Bataillon de mobilisés de la Sarthe

Deux batteries de 4. – Une batterie de mitrailleuses. – Une section de 8 marine. – Une section de génie.

L'enquête de Mr Jean-Jacques Caffieri du Souvenir Français de la Sarthe a permis de retracer le parcours du 78<sup>ème</sup> Mobiles : de la montée au front puis de sa participation à la bataille du Mans, jusqu'au combat de Sillé-le-Guillaume :

*Le 1<sup>er</sup> Bataillon du 78<sup>ème</sup> Régiment de Mobiles dans la Sarthe de décembre 1870 à ... 1871*

*Il est créé le 30 octobre à La Roche-sur-Yon. Il concerne les départements de la Vendée, du Lot-et-Garonne et de la Gironde (chaque département fournissant un bataillon).*

*En décembre il est affecté à la 1<sup>ère</sup> Brigade (Lieutenant-Colonel Stéphani) de la 3<sup>ème</sup> Division (Général de brigade De Villeneuve) du 21<sup>ème</sup> Corps d'Armée (Général de division Jaurès). Le régiment rejoint Le Mans ; du 28 décembre au 9 janvier il séjourne à la Souris commune de Sargé-les-le-Mans, les Croisettes à Coulaines puis à la Turgalle, hameau de Neuville-sur-Sarthe. Le 10 janvier, il fait route sur Savigné-l'Évêque et stationne au château de Touvoie. Le 11 janvier il reçoit l'ordre d'aller renforcer les troupes qui occupent la ferme de Croix et de la Chapelle sur la commune de Sillé-le-Philippe.*

*Combat de Sillé-le-Philippe (bataille du Mans)*

*Le 12 janvier le 1<sup>er</sup> bataillon du 78<sup>ème</sup> Mobiles composé de vendéens est porté dès 9 heures du matin sur la crête du plateau dominant le bourg de Sillé-le-Philippe et le hameau de Chanteloup. Il garde la route Le Mans – Bonnétable. Le bataillon est attaqué vers 11 heures par 2 bataillons du 95<sup>ème</sup> (6<sup>ème</sup> de Thuringe) appuyés par une batterie lourde, les combats durent 7 heures. Vers 5 heures deux compagnies de la Vendée restées en réserve au lieu-dit le « Viel-Hêtre » tentent de reprendre les positions perdues et s'élancent à la baïonnette contre les ennemis établis sur le plateau. Elles se font cerner et sont faites prisonnières.*

*La bataille de Sillé-le-Philippe coûte au 78<sup>ème</sup> Régiment de Mobiles 1500 hommes tués, blessés ou prisonniers soit les deux tiers du régiment annonce le Colonel De Lautrec dans son ordre du jour d'adieu. Les prisonniers sont emmenés en captivité en Allemagne. Les rescapés battent en retraite vers la Mayenne.*

Le Lieutenant Colonel Rousset dans son « Histoire générale de la Guerre Franco-Allemande » précise que :

*« C'est seulement à huit heures du soir que le général de Villeneuve put ramener tout son monde dans la direction de Souigné. Le 21<sup>ème</sup> Corps, dont les pertes étaient sensibles (surtout en prisonniers, près de 2000) , gagna la Sarthe qu'il franchit, pendant la nuit et dans la journée du lendemain, aux ponts de la Guierche, de Montbizot (où passa également la division Gougéard) et de Beaumont. Quant aux Allemands, ils s'arrêtèrent, le 12 au soir, sur la ligne Bonnétable - Pont-de-Gennes, assez loin, on le voit, des troupes du général Jaurès ».*

Poursuivons avec « L'Armée de La Loire » de Grenest :

### Combat de Sillé-le-Guillaume

*Dans son ordre daté du 13 janvier, le général Chanzy parle ainsi du 21<sup>ème</sup> Corps: « Le général en chef est heureux d'exprimer toute sa satisfaction au général Jaurès, pour la façon dont il a conduit, pendant les journées des 11 et 12, sa retraite rendue difficile par la dispersion de sa division, les distances à parcourir et les combats à livrer. Il félicite également les troupes du 21<sup>ème</sup> Corps qui, dans cette opération, ont fait preuve d'ordre, de discipline, de ténacité et de vigueur, alors que se produisaient, dans certaines portions de l'armée, les défaillances qui ont amené la retraite du Mans au moment où nous avions les meilleures chances pour battre l'ennemi. »*

*A la même date, il écrit à Gambetta: « ... La retraite s'opère très convenablement sur la Mayenne. Le 21<sup>ème</sup> Corps, du général Jaurès, a passé la Sarthe à Montbizot, à la Guierche et à Beaumont, après s'être replié dans le plus grand ordre, combattant vigoureusement, et m'a rallié à Sillé-le-Guillaume. »*

*Dans la journée du 14, le 21<sup>ème</sup> Corps achève les mouvements qu'il a encore à faire pour prendre ses positions autour de Sillé-le-Guillaume. Il est ainsi réparti :*

- la 2<sup>e</sup> division à Montreuil-le-Chétif
- la 3<sup>e</sup> en avant de Sillé, à cheval sur la route de Conlie
- la division de Bretagne à Mont-Saint-Jean
- la réserve à Sillé-le-Guillaume
- Les volontaires de Cathelineau, qui observaient la Sarthe aux environs de Fresnay, couvraient la gauche du 16<sup>ème</sup> Corps.

*« C'est, dit Chanzy, dans ces conditions que l'action s'engagea, le 15 au matin, en avant de Sillé-le-Guillaume. L'ordre fut immédiatement donné sur toute la ligne de résister à tout prix et le plus longtemps possible, tout en acheminant sur les derrières le gros matériel de l'artillerie et les impedimenta dans les directions de Mayenne et de Laval. »*

*Le 15, dès huit heures du matin, les éclaireurs algériens, se repliant de Conlie, annoncent à la 3<sup>e</sup> division (de Villeneuve) l'approche de l'ennemi.*

*Dans la division de Villeneuve, le 78<sup>e</sup> mobiles est placé à l'embranchement des routes de Conlie et de Crissé (près du lieu-dit « La Laire », reliant la 3e division à la 1<sup>e</sup>, pendant que la 2e brigade surveille la voie ferrée.*

*La première ligne de combat est formée par les marins déployés dans les chemins creux qui bordent la route. La 2<sup>e</sup> ligne se compose de bataillons groupés et abrités derrière les obstacles du terrain, pendant que l'artillerie, habilement disposée, domine le champ de bataille et a des vues sur tout le terrain par où doit s'avancer l'ennemi débouchant de Conlie. Une section de mitrailleuses est placée à 200 mètres en avant de la coupure de la crête ; une section de 4 est disposée pour tirer par dessus les mitrailleuses, et enfin, sur la crête, formant ainsi un 3<sup>ème</sup> étage de feux, une section de 8 domine tout l'ensemble du terrain.*

*A la gare même, 2 pièces de 4 enfilent la voie ferrée. Le reste de l'artillerie, à qui le sol, couvert d'une neige épaisse, refuse d'autres emplacements, est en colonne sur la route et sur la contre-pente qui regarde Sillé.*

*A dix heures, les colonnes ennemies s'avancent par la grande route, ne paraissant nullement croire à une résistance, même légère. On les laisse arriver à 1500 mètres, et à ce moment le général de Villeneuve fait tirer les mitrailleuses, qui les mettent en désordre et les forcent à se jeter dans les chemins de traverse. Alors l'ennemi cherche à faire usage de son artillerie et commence une forte canonnade à laquelle nous répondons vigoureusement.*

*Pendant que cela se passe sur le front de la division de Villeneuve, la division Rousseau (1<sup>ère</sup>), établie à Saint-Rémy-de-Sillé, voit apparaître de fortes colonnes prussiennes s'avancant par la voie ferrée et le chemin qui lui est parallèle.*

*Le 5<sup>e</sup> bataillon de la Sarthe (capitaine Baraford), appuyé par le 26<sup>e</sup> de ligne, arrête bravement l'ennemi, et au moment où les prussiens préparèrent un nouvel effort, un bataillon du 58<sup>e</sup> de marche, ayant à sa tête le commandant Bonnefond, se précipite sur eux à la baïonnette, au cri de « Vive la France! » et les met en pleine déroute en leur faisant une vingtaine de prisonniers. Entraînés par leurs succès, ces vaillants soldats poursuivent les allemands, les mènent battant jusqu'à un kilomètre au delà de Crissé et ne s'arrêtent « qu'après avoir fait de nombreux prisonniers, dont un major hanovrien ». (Chanzy.) Le succès était donc complet, ajoute le général, du côté du 21<sup>ème</sup> Corps, « grâce aux dispositions prises par le général Jaurès, qui le commandait, à l'énergie des généraux de Villeneuve et Rousseau et au courage des troupes ». Mais le malheureux 17<sup>ème</sup> Corps (de Colomb), où n'existait plus aucune trace de cohésion, « n'avait pas tenu ses positions et s'était mis en retraite sur Sainte-Suzanne, dans la crainte d'être tourné par les colonnes ennemies qui s'avançaient sur la route du Mans à Laval, à la poursuite du 16<sup>ème</sup> Corps ». Il fallut donc faire battre en retraite le 21<sup>ème</sup> Corps, malgré son brillant succès. Quoiqu'il lui en coûtât, dit Chanzy, il exécuta cet ordre avec la grande précision, « et avec tant de régularité et de calme, que l'ennemi se retira sur Conlie, au lieu de nous poursuivre ».*



Le champ de bataille entre Touchegane et la voie ferrée.

Le 21<sup>ème</sup> Corps a rempli sa mission : arrêter l'ennemi pour protéger la retraite de l'armée, mais comme on a pu le constater il n'est fait mention d'aucune perte française, d'aucun soldat mis hors de combat. Dans son livre le Lt Colonel Rousset indique 8 officiers et 90 soldats prussiens tués ainsi que 30 prisonniers. Pourtant des pertes françaises il y en a eu :

- André Gréaud du 78<sup>e</sup> Mobile, bien que l'Armée ne connaissait ni la date ni le lieu exact. Sur le registre des Gardes Mobiles, il est indiqué comme soldat faisant parti du 3<sup>ème</sup> Bataillon du 35<sup>ème</sup> de Marche et mort à Paris.
- Le soldat Julien Dugas du 78<sup>e</sup> Mobile natif de Saint Georges de Montaigu et également décédé à l'issue de cette bataille le 22 janvier 1871 à l'ambulance de Sillé-le-Guillaume (il est enterré au cimetière communal).
- Jean Gauvrit de la Surie du Poiré, soldat mis hors de combat, car lors de son passage au Conseil de Révision de la Classe 1875, son fils Jean avait demandé à être déclaré soutien de famille parce que son père avait été blessé à la bataille de Sillé-le-Guillaume en 1870 et qu'il était porteur d'un congé de réforme N° 2 (handicapé ?). Jean Gauvrit père était marié à Hortense Aubret mon arrière grande tante.

Mais pour l'armée et l'histoire toutes ces souffrances sont insignifiantes.



La croix de la Surie.

Située en face du village de St Georges au Poiré, elle fut élevée en 1900 par Jean Gauvrit et Hortense Aubret.

## Comment est-il mort ?

Le seul renseignement viable que je possède m'a été communiqué par une vendéenne, il s'agit de Mme Irène Barbeaux de Coëx qui a passé tout sa jeunesse au bourg de Crissé, son père y était cantonnier. Il s'agit d'un extrait de dépliant touristique publié par la mairie de Crissé voici quelques années et certainement réalisé grâce à la mémoire collective :

### VISITE DU MOBLOT

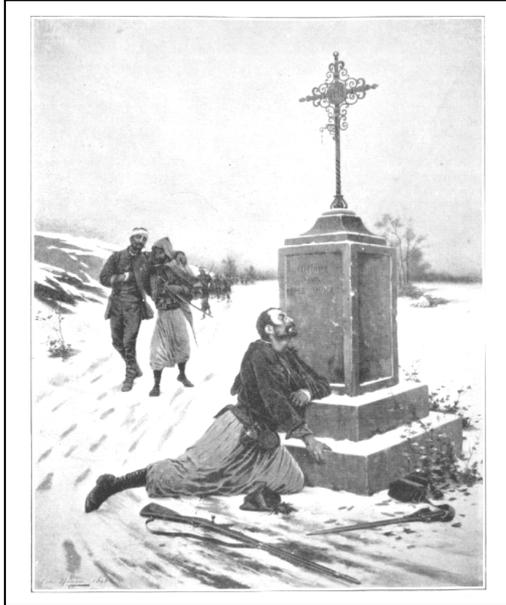
*Au mois de janvier 1871, après la bataille du Mans, un combat assez dur eut lieu à Touchegane et au passage à niveau de la gare de Crissé. Cette retraite et dure bataille était soutenue par les gardes mobiles vendéens. Un jeune vendéen y fut blessé et ne pouvant suivre ses camarades il se traîna tout en évitant de ne pas se laisser prendre. Perdu dans la nuit et personne ne voulant lui porter secours de peur des représailles il mourut d'épuisement et à l'endroit même où il fut trouvé, il fut enterré.*

Plusieurs renseignements intéressants dans ce texte :

- La butte où se situe la tombe se nomme le « Moblot » ou « la butte à Moblot » m'expliquera Mme Barbeau. Interrogée sur l'origine du nom elle ne pu me répondre, en fait un moblot c'est le surnom que l'on donnait au soldat de la mobile (Grenest : L'Armée de la Loire).
- André fut blessé à la bataille, mais au cours de la retraite sa blessure l'empêcha de suivre ses camarades. Il ne voulait pas, et c'est tout à son honneur, se laisser faire prisonnier (ça lui aurait peut-être sauvé la vie).
- La population ne lui porta aucun secours. Cela peut choquer mais il faut bien comprendre qu'après s'être retiré, le 21<sup>ème</sup> Corps laissa la place au Prussiens, qui avec leurs patrouilles sillonnaient la région à la recherche des traîneurs. La terreur qu'éprouvait la population face aux promesses de représailles des prussiens envers ceux qui aidaient les soldats, était efficace. Je tiens à préciser qu'à cette époque les envahisseurs ce prévalaient du droit de pillage, la population devait leur fournir la nourriture et les cantonnements. Ceux-ci pratiquaient des razzias dans les communes voisines, et dévalisaient les fermes en tout impunité. Toutes résistances provoquaient diverses répressions : amendes, habitations incendiées, prises d'otages (maire, curé, notables), exécutions. Mr Morgand me précisa que lors de son enquête sur le terrain on lui raconta que dans la dernière ferme où passa André, il quitta lui même ses hôtes pour leur éviter ces ennuis.
- Il se réfugia dans ce bois situé sur le domaine de L'Hôpiteau de la commune de Crissé, il y mourut, seul, loin de tout (certains diront comme une bête) victime du devoir et des conditions climatiques effroyables.
- Il fut enterré sur place, mais combien de temps après ? Dans les archives de l'état civil de la commune de Crissé il n'y a aucun acte de décès, et les archives paroissiale disparurent lors de l'incendie du presbytère lorsque les prussiens quittèrent la région. On peut raisonnablement estimer la date de sa mort au jour de la bataille. La fatigue, la blessure, l'hiver rigoureux (il gelait à pierre fendre) précipitèrent sa fin.

## Pourquoi ne l'avons nous jamais su ?

Qui l'a enterré ? Probablement les fermiers des environs, peut-être même ceux qui l'on vu la dernière fois. Le plus étonnant est qu'une loi datée du 4 avril 1873 et transmise à tous les préfets ordonnait le recensement sur le territoire de toutes les sépultures de soldats français ou allemands pour en assurer la conservation. Dans 89 communes sarthoises il avait



La retraite :  
« Dernière étape »  
Tableau de J. Monge

été recensé 4714 sépultures françaises, 650 allemandes, 550 tombes communes. La tombe d'André ne figure pas sur la liste, personne ne l'a déclarée ! Et pourtant elle existe bien ! Peut-être que le châtelain de l'époque se prévalant du droit de propriété sur son domaine ne déclara pas. Mme Barbeau m'indiqua qu'il devait s'appeler De Moncut, que c'est lui (Mr Morgand me le confirma) qui fit élever le tombeau. Nous ne connaissons pas de dates. Le Souvenir Français m'informa que ce n'était pas eux qui entretenaient cette tombe. Elle avait dû être élevée en dehors de toute manifestation officielle. Interrogé sur le style et la datation du monument Mr Louis Arthur qui développe un site Internet consacré à la Deuxième Armée de La Loire, m'indiqua qu'il s'agissait d'une tombe du début du XXème siècle (le ciment au pied fait l'effet d'être encore assez frais). A cette époque beaucoup de monuments furent élevés grâce à des souscriptions, mais aussi grâce au Souvenir Français qui fut créé pour perpétuer le souvenir des soldats français morts

pour la patrie, que ce soit en Alsace-Lorraine (alors occupée) ou sur le territoire national. On constate que ce monument a été réalisé et entretenu par des personnes qui n'ont pas voulu que l'on oublie le sacrifice de ce jeune homme. La grille protégeant la pierre, la croix en métal coulé, le fusil « Chassepot » qui forme le transept et le drapeau où il est écrit « Mort pour la Patrie », indiquent le style des monuments officiels, mais il semblerait que tout ceci fut réalisé dans l'anonymat. La plaque en fer où sont gravées les inscriptions a dû être réalisée grâce aux documents militaires qu'André portait sur lui. Le destin tragique de ce moblot est tellement encre dans la mémoire collective qu'il a donné son nom à la butte où il fut enterré. Mme Barbeau m'a raconté que parfois elle allait accompagner sa mère ; d'origine vendéenne ; fleurir la tombe avec des « coucous », ces primevères sauvages qui poussent dans le coin. Mr Morgand me précisa qu'accompagné de sa famille il allait lui aussi de temps en temps saluer la tombe, et ce comme beaucoup de personnes dans la région. La tombe se situant à quelques dizaines de mètres d'un sentier pédestre, était propice à une halte bien méritée. Mais le dernier descendant du châtelain mis fin à ces visites en fermant son bois aux promeneurs. Depuis 2000 le domaine de l'Hôpiteau a un nouveau propriétaire, il s'agit de Mr Serge Tyrel de Poix, c'est lui aujourd'hui qui nous autorise aimablement le passage et la visite de la tombe sur sa propriété.



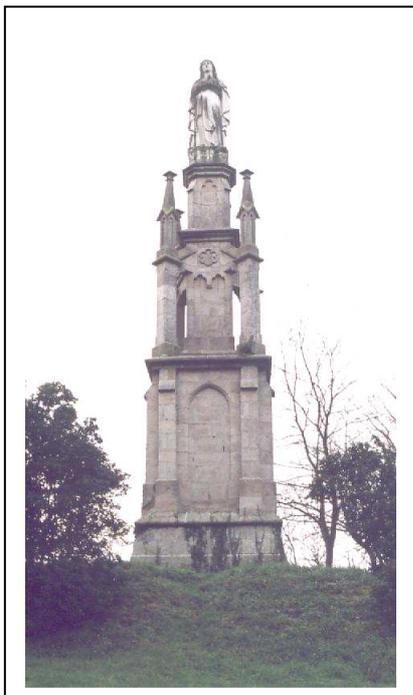
Voici une baïonnette de fusil Chassepot qui date de cette époque. Elle appartient à Mr Morgand qui l'a trouvée en rénovant une grange au lieu-dit « La Bataille » à Ségrie. Sur la tranche ont peut y lire St Etienne Juin 1870.

Que reste t-il comme souvenir au Poiré sur Vie de cette période ?

Peu de chose en vérité, mais en cherchant bien et en s'adressant aux bonnes personnes on parvient toujours à ses fins. Tout d'abord voici le document le plus intéressant, il m'a été aimablement transmis par Mr Jean Mignet archiviste paroissiale, il s'agit de la chronique Paroissiale pour l'année 1870, écrite par un ecclésiastique et qui nous dépeint très bien l'atmosphère de cette année de malheur et la piété des gens de la commune. A noter aussi la préparation religieuse des hommes qui partaient à la guerre.

## 1870

*« Une sécheresse désastreuse qui dura tout le printemps compromit les récoltes de foin, au point qu'il valait cent francs le millier dans le temps même qu'on le recueillait. La récolte de blé sans être abondante semblait pourtant apporter quelque adoucissement à la rareté du foin. Mais la guerre malheureuse qui éclata au mois de juillet (le 18) entre la France et la Prusse mit le comble à la désolation de notre patrie ... »*



La Colonne

*« ...Après les défections de son armée régulière qui devint prisonnière de la Prusse presque dans son entier, il y eut plus de trois cent mille prisonniers, la France trouva dans le courage de ses enfants, une espérance de salut. La mobile composée des jeunes gens de vingt à vingt cinq ans, les vieux soldats non mariés jusqu'à trente cinq ans, puis les garçons de la vingtaine à quarante ans formèrent en quelques mois une armée qui eut été invincible si elle eut été munie d'armes et de bons officiers. Malheureusement, elle fut dépourvue des uns et des autres aussi malgré le courage qu'elle déploya dans cette campagne se vit-elle souvent écrasée par les armées nombreuses et aguerries de la Prusse.*

*Au départ de ces jeunes gens, un spectacle touchant fut donné à la paroisse, on vit éclater la foi de nos pères dans le cœur des enfants. Avant d'aller exposer pour la patrie, ces jeunes gens venaient purifier leur cœur dans le bain salutaire de la pénitence et manger le pain qui fortifie et fait affronter la mort sans crainte. Ils se mettaient sous la protection de la Sainte Vierge en prenant son saint scapulaire, glorieuse livrée de ses pieux serviteurs.*

*Ils prenaient encore une image portant l'empreinte du cœur adorable de Jésus, avec ces mots qui font trembler nos plus cruels ennemis : " arrête ! Le cœur de Jésus est avec moi !".*

*La paroisse se montra pleine de confiance dans le Dieu qui parfois frappe les nations pour les punir de leurs crimes, mais toujours se souvient de ses anciennes miséricordes pour les récompenser du bien qu'ils ont fait et font encore. Depuis le départ de nos jeunes soldats, plusieurs messes furent célébrées chaque semaine, pour demander à Dieu de les protéger, de rendre la paix à la France. De nombreuses communions furent offertes aux mêmes intentions.*

*C'est pour obtenir les mêmes faveurs que le jour de l'Assomption, la paroisse fut consacrée solennellement à la Sainte Vierge et que la Sainte Image, avec le titre de Notre Dame du Poiré, Reine de la Paix, fut bénite et placée à la suite d'une nombreuse procession sur le terrain ou plus tard on avait l'intention d'élever un monument à la glorieuse et immaculée Vierge Marie! ».*

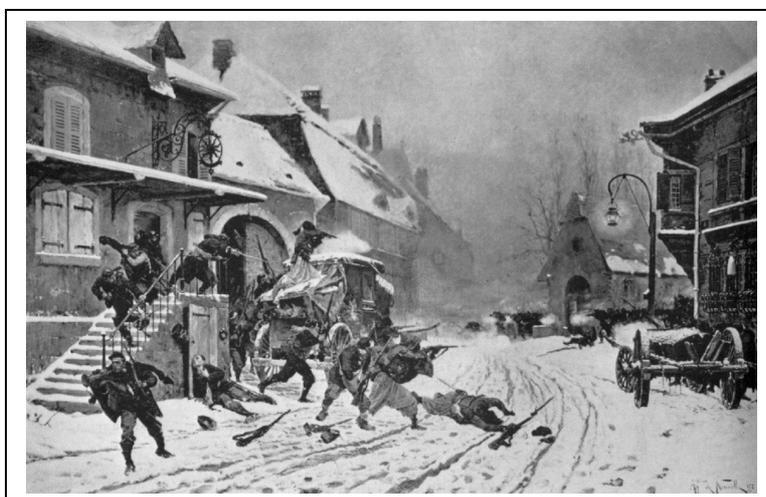
La statue fut placée sur un piédestal de style gothique œuvre du sculpteur luçonnais Mr Renaud-Bizet, les habitants du Poiré connaissent ce monument sous le nom de « La Colonne ».

Autre document, voici la liste des morts de la guerre 1870-1871 dont les actes de décès se trouvent en mairie du Poire/vie. A noter qu'André n'y figure pas, que la plupart son mort de bronchite ou de fièvre (conditions climatiques), qu'ils sont cinq de la classe d'André, tous mort à Paris. Ils faisaient partie du 3<sup>ème</sup> Bataillon de la Vendée qui fut assiégé à Paris pendant de durs et longs mois.

NOMS	PRENOMS	Etat	Date de Décès	Lieu et cause	Classe
BROCHARD	Louis	Soldat	31/01/1871	Bourges - Bronchite capillaire	
BALANGER	Jean Baptiste Célestin	Garde Mobile de la Vendée	14/12/1870	Allemagne -Suite fracture de la cuisse droite par coup de feu	Classe 1871
TENAILLEAU	Jean Pierre	Soldat	6/12/1870	Allemagne -Variole	Classe 1865
TENAILLEAU	Armand	Garde Mobile de la Vendée	28/12/1870	Paris	Classe 1868
PHELIPPEAU	Jean Louis	Garde Mobile de la Vendée	25/11/1870	Paris - Fièvre typhoïde	Classe 1868
BOUCHEREAU	Jean Baptiste	Garde Mobile de la Vendée	24/01/1871	Paris - Fièvre typhoïde	Classe 1868
BILLAUD	Auguste	Garde Mobile de la Vendée	19/02/1871	Paris - Bronchite généralisé	Classe 1867
MOINARDEAU	Jean		12/03/1871	Paris - Suite de sa blessure	Classe 1868
GRELIER	Aimé	Garde Mobile de la Vendée	14/04/1871	Bordeaux - Fièvre typhoïde et angine couenneuse (diphthérie)	Classe 1866
RAMBAULT	Aimé Jean Baptiste	Soldat	2/05/1871	Maubeuges	Classe 1863
TENAILLEAU	Jean	Garde Mobile de la Vendée	26/01/1871	Paris - Bronchite capillaire	Classe 1868

« Surprise au petit-jour »  
d'Alfred de Neuville.

Ce tableau ornait le Café du Commerce tenu par Mr et Mme Delaire au Poiré. Il s'agit d'une scène de la guerre de 1870. Monique Delaire m'a indiqué qu'elle le détenait de sa famille du côté Trichet.



Quelques décorations découvertes lors de mon enquête sur 14-18 au Poiré :



J'ai trouvé cette médaille chez Mme Vincent de la Monptarière qui me montra une décoration qu'elle ne connaissait pas. Très vite je reconnus la médaille commémorative de 1870 :

Elle fut créée en 1911, le ruban est vert avec quatre raies noires, l'insigne est en bronze, avec à l'avant l'effigie de la République, au revers une panoplie d'armes avec à sa base l'inscription « Aux défenseurs de la Patrie ». Elle fut attribuée aux anciens combattants.

Autre décoration : la Médaille Militaire.

Elle fut créée par Louis-Napoléon, président de la Deuxième République en 1852. La version qui sera attribuée après 1870 est appelée « type de Versailles » parce qu'elle fut donnée après la répression de la Commune en 1871. Le ruban est jaune encadré d'un liseré vert. L'insigne est composé à l'avant d'une médaille en argent avec au centre une République entourée de l'inscription « République Française – 1870 ». Au revers l'inscription « Valeur et Discipline ». Elle était attribuée aux soldats ayant accomplis des exploits ou de grands services.



Ces médailles que j'ai retrouvées au Poiré prouvent la valeur et la participation des hommes de la commune. Malheureusement ce sont les derniers symboles présents encore aujourd'hui, car la mémoire n'a retenu ni leurs souffrances ni leurs actes de bravoure.

Rares sont les témoignages oraux qui proviennent de cette époque et pourtant, Mr Favroul de Soullans natif du plessis au Poiré, m'a raconté que son arrière-grand-père Pierre Favroul fit la guerre 70 dans l'armée, il fut fait prisonnier à Sedan et emmené en captivité en Prusse. Il ne revint que cinq ans après en ayant fait tout le trajet du retour à pieds ! 40 ans après lorsque ses 3 fils partirent à la guerre de 14, il leur dit simplement : « *débrouillez-vous comme vous voudrez, mais ne vous laissez jamais faire prisonnier !* ».

Ceux du Poiré qui étaient du combat de Sillé avaient certainement dû indiquer à la famille Gréaud, que la dernière fois qu'ils l'avaient vu il était blessé et qu'il avait dû être fait prisonnier, il fallait attendre. Aucune nouvelle ne leur parvint, aucun acte de décès ne fut transmis à la mairie. Il n'y a pas très longtemps encore les anciens de la Durantière parlaient encore de « *t'chô p'tit gars qu'était parti à la guerre et qu'était jamais revenu* ». A l'époque les jeunes ne comprenaient pas de qui il s'agissait mais maintenant on le sait c'est André Gréaud mort pour la Patrie le 15 janvier 1871 à Crissé dans la Sarthe. Alors aujourd'hui allons ensemble accomplir cet acte de mémoire, allons nous aussi fleurir la tombe du Vendéen.

Fait au Poiré sur Vie, en juillet 2002

Daniel Aubret